

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° I-137

présenté par

Mme Riotton, Mme Delpech, M. Larsonneur, M. Perrot, M. Daubié, Mme Métayer, Mme Melchior
et Mme Violland

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14:, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.